

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022
DELIBERATION N° DE-2022-100

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (à partir de 18h57), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE (jusqu'à 22h30 et à partir de 23h00), M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. AGUERRE à Mme BISAUTA, Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ, Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBÉ, Mme DUPREUILH à Mme LIOUSSE, M. ETCHETO à Mme BROCARD (jusqu'à 18h57), M. ABADIE à Mme HERRERA LANDA (de 22h30 à 23h00)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne - Acquisitions en faveur des collections.

Par des acquisitions régulières, la Ville de Bayonne enrichit les collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. Ce dernier a signalé son intérêt pour un tableau de Marie Garay, un tableau de Georges Masson ainsi que pour un dessin de Robert Delétang.

Marie Garay est la seule femme peintre dite de l'Ecole de Bayonne. Issue d'une famille nombreuse et modeste, son talent est repéré très tôt par Léon Bonnat et Achille Zo qui interviennent auprès de la Ville de Bayonne pour qu'elle obtienne une bourse afin de terminer ses études à Paris dans l'atelier pour femmes de Carolus-Duran.

Le Musée Basque et le Musée Bonnat-Helleu ont chacun, dans leurs collections, des œuvres de l'artiste qui appartiennent au legs Bonnat ou aux collections de la Ville.

Cette œuvre revêt un triple intérêt pour les collections du Musée Basque :

- cette scène de genre présente la question du deuil (cruciale au Pays Basque parce que très ritualisée) qui fait l'objet d'une section dans les collections permanentes du Musée Basque et qui sera entièrement refondue en 2022 ;
- les « deuilantes » en Pays Basque sont toujours représentées sous un angle « folkloriste ». La représentation extrêmement « intimiste » et dépouillée de tout folklore, que nous propose l'artiste, replace ce rituel dans son axe le plus profond ;
- la peinture et l'iconographie de cette œuvre montrent le talent et la sensibilité de la peintre.

Le prix de ce tableau est de 2 091 € dont 1 500 € pris en charge par la Société des Amis du Musée Basque. Le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne souhaite acquérir cette peinture pour la part qui reste à régler, à savoir 591 €.

Le petit neveu du peintre Georges Masson, Jean-Jacques Masson, nous propose à l'achat un tableau de son grand-oncle, une vue de Pasajes vers 1930. Il s'agit d'une peinture à l'huile sur panneau avec un cadre ancien qui porte l'étiquette d'un encadreur bayonnais, Georges Pages, 9 rue Orbe à Bayonne. La peinture fait 37 cm de haut pour 46 cm de large, le cadre 56,7 cm x 65 cm. Le tableau est légendé au revers du panneau par une inscription au crayon à papier : « Maisons à Pasajes / G Masson ». Il est également signé en bas à droite en lettres capitales « GEORGES MASSON ».

Né à Etrétat en 1875 et décédé à Bordeaux en 1949, Georges Masson, installé à Ciboure en 1918, est l'un des plus éminents représentants du « Groupe des Neuf », association de peintres constituée à Guéthary au début des années 1920 avec l'objectif de dynamiser la création picturale en Pays Basque. Pasajes, port de Saint-Sébastien situé au pied du Jaizquibel, est l'un des sujets de prédilection de Georges Masson qu'il a peint à de nombreuses reprises sous des angles différents, souvent depuis l'eau. C'est le cas de cette huile sur panneau que nous propose Jean-Jacques Masson.

Le prix d'achat a été négocié avec le vendeur en raison de l'état de la couche picturale qui, sans être dans un état alarmant, nécessite une restauration. La côte de Georges Masson étant relativement élevée, il a été convenu avec le vendeur d'une valeur de 3 500 €, à partir de laquelle a été demandée une réduction de 1 000 € en raison de la restauration nécessaire. Le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne souhaite acquérir cette peinture pour une valeur totale de 2 500 €.

Proposé par Michel Coury, le dessin de Robert Delétang rejoindrait les 5 œuvres de ce dernier déjà présentes dans les collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. Ce projet d'acquisition est un pastel au format de 23,5 cm x 30,5 cm. Ce dessin signé, portant les mentions « R Delétang / Cizurquil L'Espagne 29 », représente une scène de fandango sur la place de l'église de Cizurquil (Zizurkil en basque), un village de la province basque du Guipúzcoa. Les danseurs sont simplement endimanchés. C'est un détail d'intérêt parce qu'à partir de l'entre-deux-guerres la plupart des peintres qui s'intéressent au Pays Basque ont tendance à essentialiser les représentations en rajoutant des références considérées comme traditionnelles. Ainsi, les danseurs de fandango sont nécessairement en tenue « basque ». Rien de tout de cela ici, c'est un moment de fête villageoise représenté avec sincérité, qui montre un aspect plus subtil et moins caricatural de la vie des campagnes.

Le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne souhaite acquérir ce pastel pour une valeur totale de 90 €.

En vue de procéder à ces trois acquisitions, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services